

Date : 21 juillet 2022

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Responsable de la Cellule

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Référent Insertion Professionnelle

Grade et filière	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF CLASSE EXCEPTIONNELLE ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF /MEDICO SOCIALE ou ATTACHE TERRITORIAL/ADMINISTRATIVE
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Accompagnement à l'Autonomie	Droits et Orientations	Evaluation et Accueil familial Adultes	Cité Henry Berger 1, Rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- L'ensemble des Services du Pôle Solidarités

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON

Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Services déconcentrés de l'État (DDETS)
- Pôle Emploi
- Ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'emploi des personnes handicapées : AGEFIPH, CAP EMPLOI, ESAT, AFPA, Missions Locales...

3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Participe à l'évaluation de la demande relative à l'emploi,
- Anime le réseau des partenaires de l'emploi,
- Participe à l'activité du Service Droits et Orientations (SDO).

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

A) Participe à l'évaluation globale de la demande relative à l'emploi :

- Évalue la situation professionnelle de la personne en situation de handicap,
- Est nommé coordonnateur de trois Équipes pluridisciplinaires d'Instruction (EPI) qui évaluent les demandes des personnes : EPI Emploi, EPI Maintien dans l'Emploi et EPI ESAT,
- Gère en complémentarité avec un agent instructeur les demandes « mises en situation professionnelles » (MISPE) en ESAT en lien avec les partenaires et les personnes en situation de handicap.
- Évalue l'employabilité de la personne dans le cadre de sa demande d'Allocation Adulte Handicapé au sein de l'EPI concernée,
- Participe à la coordination et à l'organisation des travaux de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH en matière d'évaluation et d'orientation professionnelle des personnes handicapées,
- Contribue à la préparation, la mise en œuvre et au suivi des conventions passées entre la MDPH et le SPE et les Établissements et Services de Rééducation Professionnelle,
- Présente les dossiers en Commission des Droits et de l'Autonomie,
- Participe aux audiences devant le Tribunal Judiciaire.

B) Anime le réseau des partenaires de l'emploi :

- Est chargé des relations avec l'Etat pour toutes les questions relatives à l'insertion professionnelle des personnes handicapées,
- Assure la liaison avec le Service Public de l'Emploi et les organismes de placement spécialisé pour l'accueil et de l'accompagnement vers l'emploi des travailleurs handicapés orientés vers le marché du travail,
- Organise la coordination des actions d'accompagnement social ou médico-social avec le parcours d'accompagnement vers l'emploi mis en œuvre par le

SPE et les Cap emploi, pour les personnes handicapées très éloignées de l'emploi ou présentant un handicap spécifique lorsque le besoin est identifié,

- Représente, en tant que de besoin, la MDPH au sein des instances de pilotage des dispositifs pour l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées au niveau départemental et notamment au PRITH,
- Contribue à la connaissance des personnes handicapées accueillies par la MDPH et fait valoir leurs besoins pour améliorer leur insertion professionnelle,
- Assure la diffusion de l'information nécessaire à l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées par le SPE,
- Assure la liaison avec l'AGEFIPH pour rendre disponible dans les MDPH, l'information relative aux aides de l'AGEFIPH en direction des personnes handicapées et des employeurs,
- Est identifiée comme personne-ressource en interne pour toutes les questions en lien avec l'emploi, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle.

C) Participe à l'activité du Service droits et Orientations :

- Participe ponctuellement à diverses réunions ou groupes de travail avec les partenaires, rédaction de compte-rendu, notes,
- Travaille en lien avec les différents membres du personnel de la MDPH,
- Connait les objectifs du Service.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Présence et animation des instances (EPI, Commission des Droits et de l'Autonomie restreinte adulte).

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Evaluer une situation sociale dans toutes ses composantes
Conduire un entretien avec une personne et/ou sa famille afin de recueillir des données sociales
Adapter ses interventions au regard des spécificités des usagers et des familles
Instruire des dossiers à caractère social
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel.
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Articuler son intervention en coordination avec l'ensemble des partenaires
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Participer à la mise en œuvre d'un projet en tant que membre d'une équipe
Connaître les principes et les enjeux des sciences sociales
Utiliser les applicatifs métiers

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Connaître la législation et la réglementation relatives aux dispositifs d'insertion, de formation, d'emploi
Connaître les partenaires extérieurs de l'insertion professionnelle
Informers l'usager sur l'environnement local et sur les dispositifs d'aide en matière d'emploi, d'insertion, de formation professionnelle et d'aides sociales
Valider et évaluer le projet professionnel
Piloter et/ou animer et/ou participer à une structure de travail en réseau et partenariat
Partager régulièrement l'information avec les principaux partenaires concernés
Collaborer avec des partenaires externes pour l'atteinte d'objectifs communs
Traduire la réglementation en instructions et actions réalisables